Universités bloquées : des étudiants réclament un 10/20 automatique pour tous, le ministre Philippe Baptiste refuse de valider les semestres sans examen

10/11/2026 à 17h00



Le « 10 améliorable », qui permettrait d'attribuer automatiquement la moyenne aux étudiants, n'est pas une solution acceptable pour le ministre de l'Enseignement supérieur Philippe Baptiste. En pleine série de blocages universitaires, le gouvernement a rappelé, le 10 novembre 2026, que les établissements doivent évaluer individuellement les connaissances acquises par leurs étudiants.



Philippe Baptiste, ministre de l’Enseignement supérieur (photo d’archives).

Une moyenne garantie de 10/20

La revendication dite du « 10 améliorable » consiste à garantir une note minimale de **10 sur 20**, avec la possibilité de l’augmenter ensuite. Elle est défendue dans certaines assemblées générales étudiantes, alors qu’une pétition réclamant des aménagements des partiels a recueilli plus de 15 000 signatures, selon Le Figaro Étudiant.

Une circulaire transmise aux présidences d’universités indique que cette validation automatique serait contraire au cadre réglementaire de délivrance des diplômes. Philippe Baptiste estime qu’accorder d’office la moyenne constituerait une **rupture d’égalité entre les étudiants**.

Le ministère n’exclut pas des aménagements des examens pour tenir compte des perturbations, comme un report des épreuves ou des changements de lieux, mais défend le principe d’une évaluation réelle et individualisée.

Source : Le Figaro Étudiant, 10 novembre 2026.